**STAGE DE FORMATION Escrime Santé**

**« Sport sur Ordonnance »**

Dans le cadre de la structuration et de la professionnalisation de la pratique, la Fédération Française d’Escrime organise, par le biais de son institut de formation (IFFE), un stage de formation à l’enseignement sur le thème **l’escrime sur Ordonnance.**

Ce module est éligible à la prise en charge par l’AFDAS pour les personnes répondant aux conditions requises.

(Prendre contact avec la responsable administrative de l’IFFE : Madame Maëva LE BLANC – [maeva.leblanc@ffescrime.fr](mailto:maeva.leblanc@ffescrime.fr)).

LES OBJECTIFS

- Accompagner les enseignants dans leur parcours professionnel,

- Diversifier la pratique d’une escrime adaptée aux parcours de soin,

- S’impliquer dans le fonctionnement d’un réseau local : Contrat Local de Santé, Maison Sport Santé, Conférence Régionale du Sport…

- Savoir identifier les partenaires, les acteurs et les personnes ressources locales,

- Diversifier et pérenniser l’emploi.

*Ce stage constitue un stage de perfectionnement des enseignants d’escrime.*

LA DATE ET LE LIEU

**Du Lundi 17 au Mercredi 19 Novembre 2025**

**SALLE D’ARMES DE FORGES LES EAUX**

**ZONE INDUSTRIELLE RUE GUTENBERG**

L’accueil aura lieu, **à partir de 13h, le lundi 17 novembre** à la salle d’escrime rue Gutenberg à Forges les eaux.

Fin de la formation **le mercredi 19 novembre** à partir de 13h00

Le lieu d’accueil garantie les conditions de sécurité et le plan d’évacuation est affiché dans la salle d’armes.

Hébergement SOFTHOTEL Forges les eaux 57 Rue du Mal Leclerc, 76440 Forges-les-Eaux

02.35.90.44.51

LE COÛT

Le coût total de cette formation s’élève à **300,00 € de frais pédagogiques** pour les 21h de stage et **170 € de frais de pension complète** (hébergement et repas). Le paiement s’effectuera **uniquement par virement bancaire sur le compte de l’IFFE**, avant le début de la formation.

LES INTERVENANTS

* Antonio MEFFE,
* Cyril TAHON,

LES EXIGENCES PREALABLES

* Être licencié(e) à la Fédération Française d’Escrime pour la saison en cours
* Enseignants titulaires d’un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles,
* Venir en formation avec son matériel pédagogique complet spécifique à la pratique, matériel informatique et de quoi prendre des notes
* Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Une attestation de présence vous sera délivrée à l’issue du stage.

Publics concernés : les enseignants licenciés FFE, les pratiquants licenciés FFE pour la saison en cours et les maîtres d’armes étrangers.

L’INSCRIPTION

Si le nombre d’inscrits est inférieur à 6, la formation sera annulée, et les inscrits remboursés.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeixhsslFod83CchN_r6SlDZA4gX5hKbg6F4aNpQy_UL0QLJw/viewform?usp=sf_link>

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte. Aucun règlement sur place.